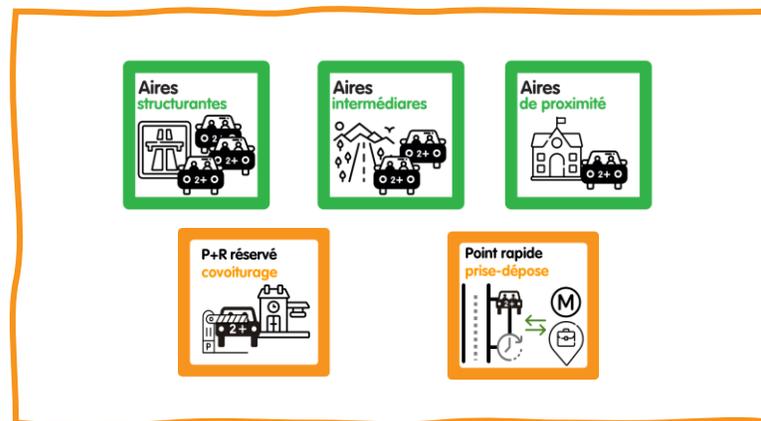
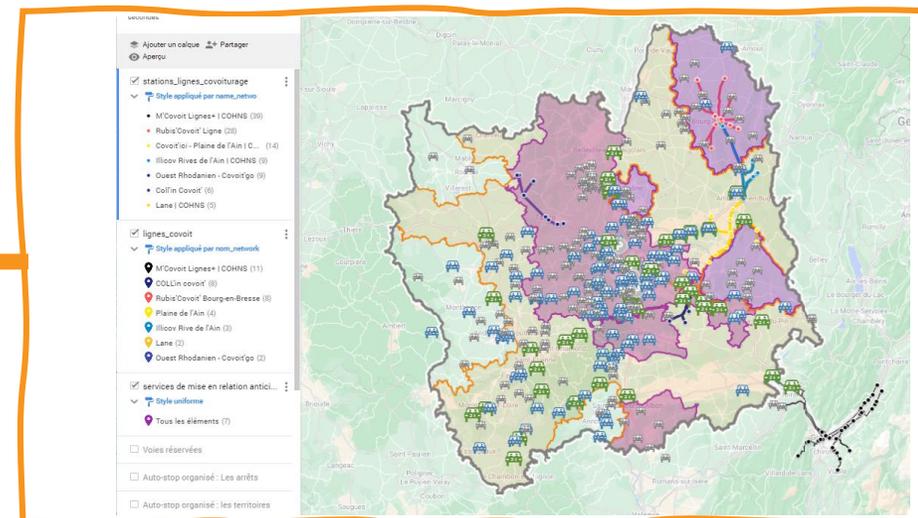


LE SDAC - SCHEMA DE DEVELOPPEMENT DES AIRES DE COVOITURAGE

CONTENU DU DOCUMENT PRINCIPAL

Un diagnostic des services et aménagements existant sur le périmètre ainsi qu'une présentation par famille qui aboutira sur une carte interactive

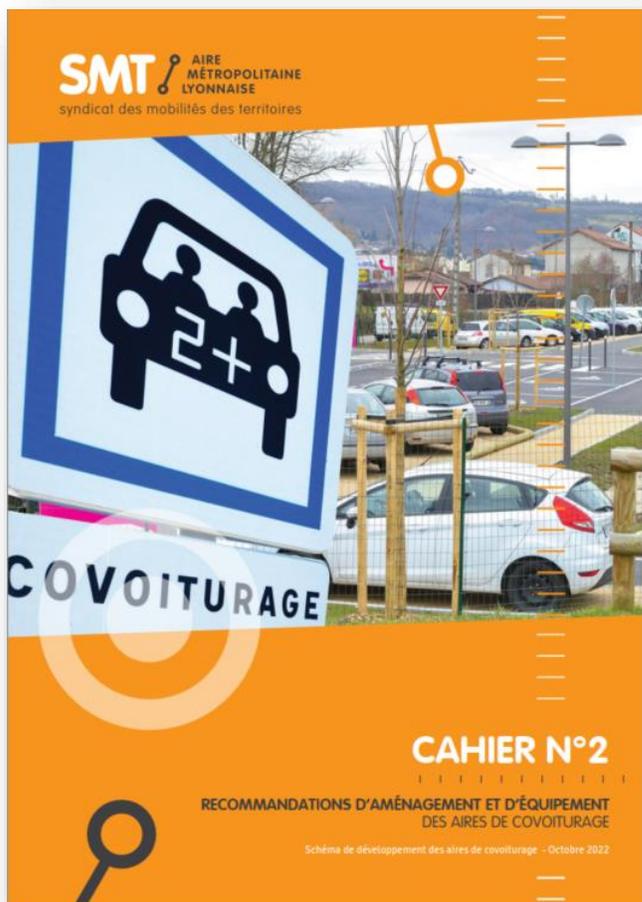


Une présentation et classification des différents lieux de covoiturage ainsi que leurs zones de pertinence

Une présentation du rôle des différents acteurs et de la gouvernance des projets d'aires de covoiturage



CAHIER N°2 : RECOMMANDATIONS D'AMENAGEMENT ET D'EQUIPEMENT DES AIRES DE COVOITURAGE



- A - Signalétique** : La signalétique correspond à l'ensemble des éléments qui permettent d'améliorer la visibilité de l'aire, que ce soit en amont de cette dernière ou à ses abords. Cela inclut tous les éléments d'informations à l'attention des usagers.
- B - Aménagement** : il s'agit des types d'aménagements à prévoir dès la conception de l'aire ou lors d'une extension. Les aménagements jouent un rôle important sur la qualité d'accueil de l'aire et représentent souvent une part importante du budget.
- C - Intermodalité** : On retrouve ici l'ensemble des équipements localisés sur les aires de covoiturage et leurs abords et destinés aux autres modes que la voiture.
- D - Contrôle / sécurité** : Les éléments de sécurité sont les équipements permettant de s'assurer du bon usage des aires tout en sécurisant les usagers et leurs véhicules.
- E - Services/Équipements** : Les services équipements correspondent à tout ce qui peut être ajouté sur une aire de covoiturage favorisant l'accueil et le confort des usagers

20

Éléments traités, avec indications d'intérêt et recommandations

LÉGENDE



Cas recommandé (non optionnel)



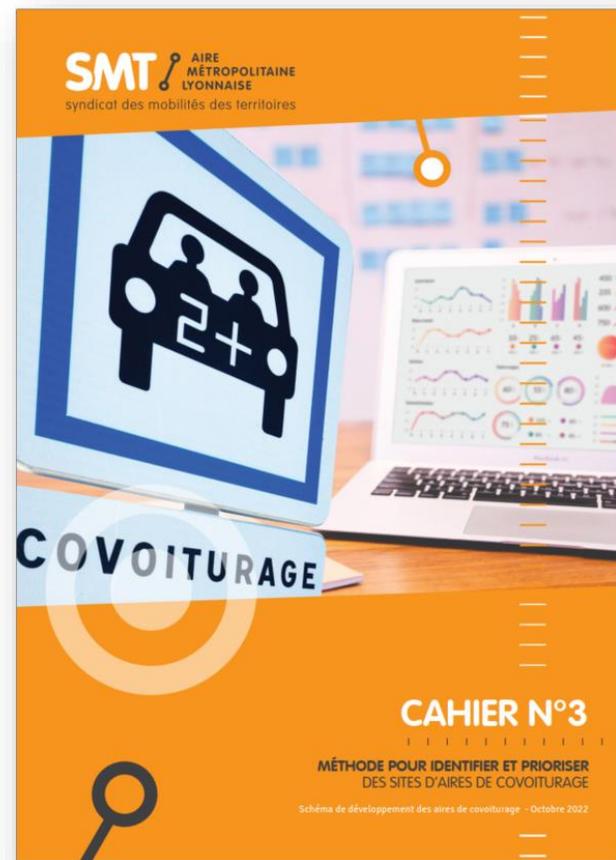
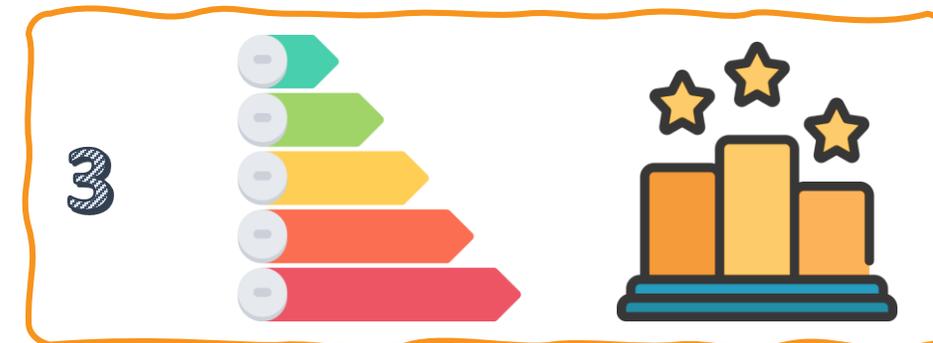
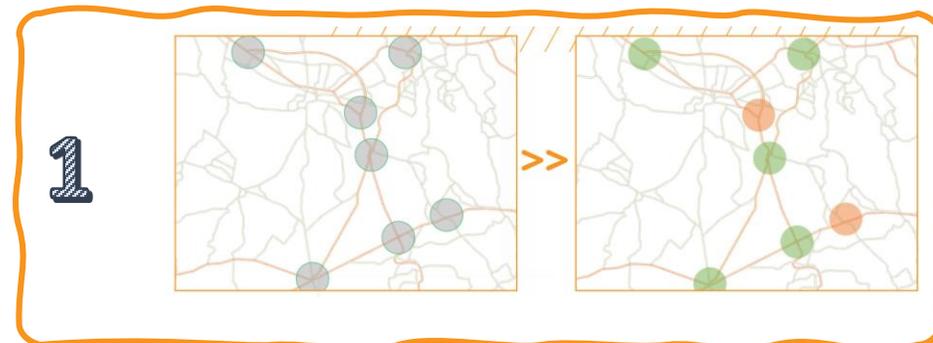
Cas optionnel



CAHIER N°3 : METHODE POUR IDENTIFIER ET PRIORISER DES SITES D'AIRES DE COVOITURAGE

Cette méthode répond à 3 besoins :

1. Sélectionner des secteurs pertinents pour y implanter une aire de covoiturage
2. Définir la parcelle la plus appropriée pour la mise en œuvre d'une aire au sein d'un secteur
3. Comparer les projets entre eux afin de les prioriser.



3. QUELS CRITÈRES POUR LES AIRES DE PROXIMITÉ ?

Une aire de proximité a pour caractéristiques d'être facilement accessible par modes actifs et présenter une certaine visibilité dans un quartier urbanisé.

ordre	Critères aires structurantes	Sélection du secteurs	Sélection de la parcelle
1	Secteur situé en centre bourg	PRÉREQUIS	
2	Existence d'une pratique spontanée de covoiturage	✓	
3	Lieu situé à plus de 10 km de la destination où se rend la majorité des navetteurs si grande aire urbaine, 15 / 20 km si zone péri-urbaine / rurale	✓	
4	Accessibilité modes actifs (marche, vélo)		✓
5	Accès facile dans les deux sens de circulation, sans générer de détour important		✓
6	Absence de parking ouvert à proximité (privé ou public) ~500m	OPTIONNEL	
7	Parcelle déjà «artificialisée»		✓
8	Présence de services tierces à proximité (collège, école, boulangerie, ...)		✓
9	Visibilité du lieu depuis la route / carrefour principal		✓
10	Desserte TC		✓
11	Trafic routier constaté	✓	
Classement selon MOA			✓
Non pris en compte	Présence d'une zone à péage		
Non pris en compte	Présence sur 2 axes structurants ou à la jonction de 2 communes		
Non pris en compte	Possibilité d'extension		
Non pris en compte	Réseau électrique disponible		



LA CHARTE DES AIRES

UNE CHARTE DES AIRES DE COVOITURAGE POUR FAVORISER LES COOPERATIONS ET LE DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE



Objectif: Continuer la dynamique partenariale et marquer la volonté de dynamiser la pratique du covoiturage du quotidien en améliorant :

- La qualité des lieux dédiés au covoiturage au travers d'aménagements, d'équipements et de services adaptés ;
- La cohérence des politiques à une échelle plus large que le périmètre unique d'une intercommunalité.

→ **Charte reprenant les recommandations primordiales du schéma et clarifiant les objectifs court termes**

3

N° 1 : Une classification des lieux de covoiturage commune pour adapter leur aménagement et optimiser leur usage

N° 2 : Un renforcement de la visibilité des aires pour amplifier leur usage

N° 3 : Des aménagements durables pour la création des nouvelles aires permettant de limiter l'artificialisation des sols

principes

20

Signataires

Membres SMT-AML
et EPCI (AOML ou non)

LE SUIVI D'USAGE



Cofinancé par le
Fonds vert
covoiturage 2023
porté par l'Etat



Pourquoi une expérimentation du suivi d'usage des aires ?

Les partenaires et aires suivies

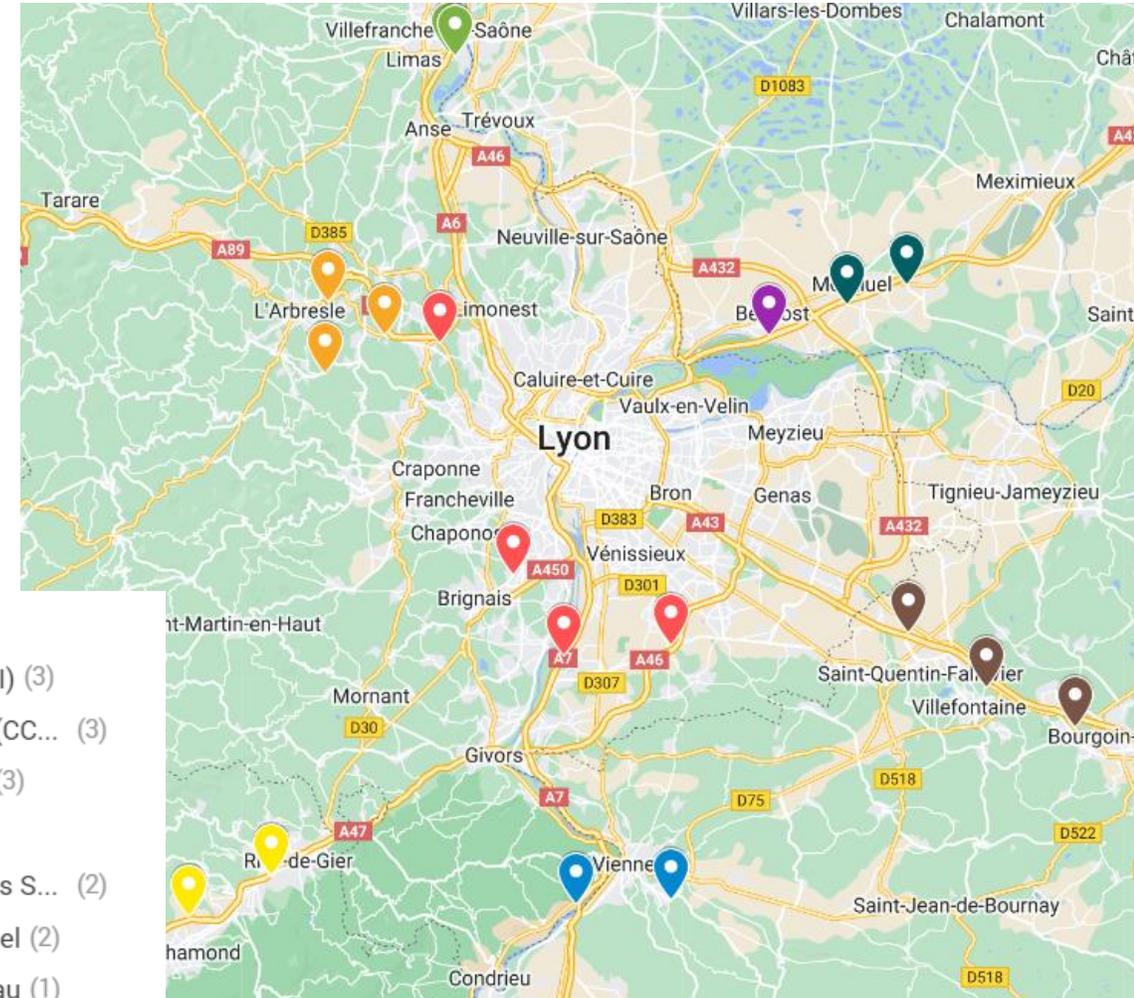
Les objectifs des comptages :

- Mesurer la fréquentation par jour, par horaire, par période
- Mesurer le taux d'occupation au regard de la capacité de l'aire et de son positionnement (corridor, proximité axe structurant)
- Mesurer le nombre de voitures "ventouses" (selon le type de suivi)
- Evaluer l'évolution de la fréquentation selon les différentes actions en faveur du covoiturage mises en place sur une durée de 2 ans

Les objectifs des enquêtes qualitatives :

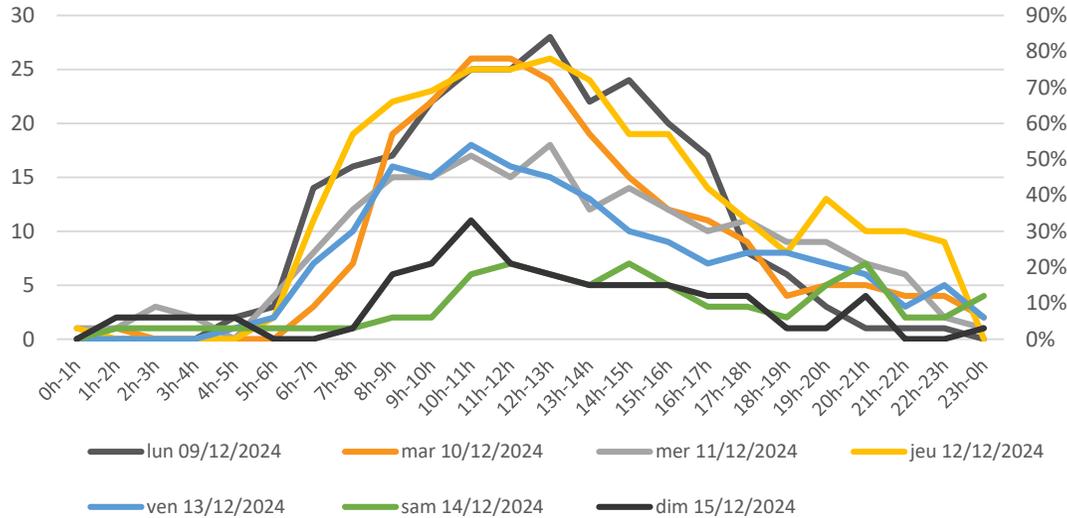
- Profiler les usagers des aires de covoiturages et leurs habitudes
- Comprendre les usages de l'aire autre que pour du covoiturage
- Mesurer les attentes vis-à-vis des aménagements des parking de covoiturage
- Mesurer les connaissances et usages des services de covoiturage

- 📍 Métropole de Lyon (4)
- 📍 CA Porte de l'Isère (C.A.P.I) (3)
- 📍 CC du Pays de l'Arbresle (CC... (3)
- 📍 Saint-Etienne Métropole (3)
- 📍 CA Vienne Condrieu (2)
- 📍 CA Villefranche Beaujolais S... (2)
- 📍 CC de la Côtière à Montluel (2)
- 📍 CC de Miribel et du Plateau (1)



Exemple de rendu quantitatif

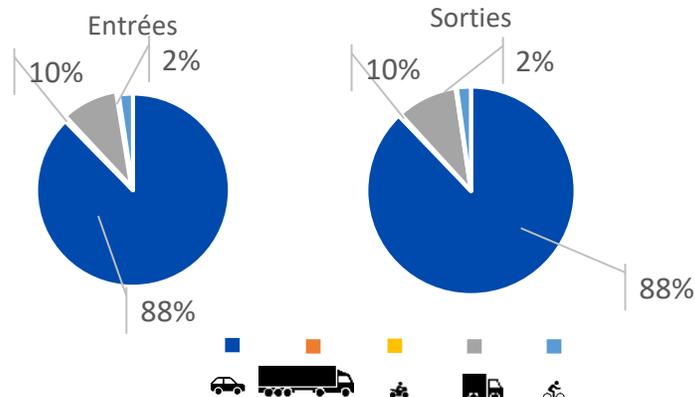
Evolution journalière du taux d'occupation de l'aire



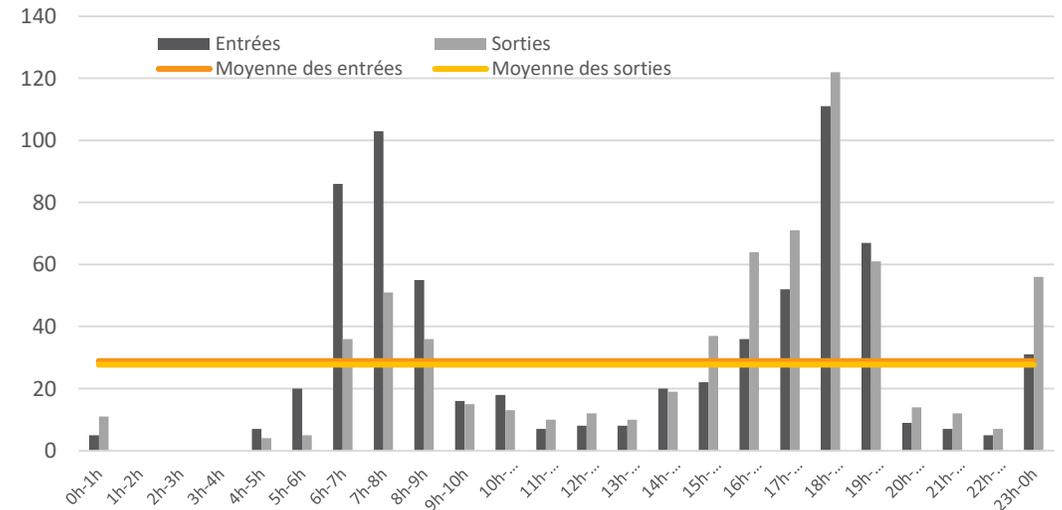
Entrées par type de véhicule

	Débit total sur la période	Jour le plus chargé	Moyenne Journalière (Jours Complets)	
			Période	Jours Ouvrables
	933	174 jeu 12/09	133	144
	100	25 jeu 13/12	14	16
	4	2 ven 13/12	1	1
	2	1 mar 10/12	0	0
	25	5 mer 11/09	4	4

Répartition des modes fréquentant l'aire

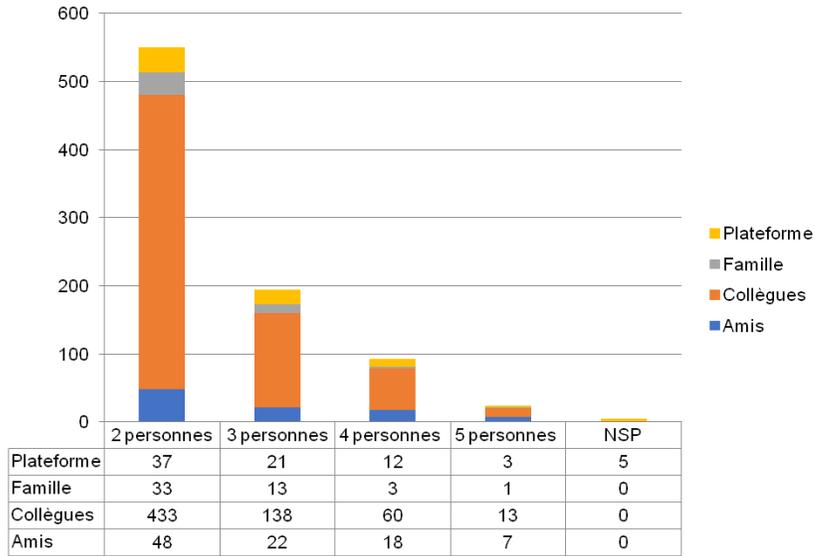


Comptage des entrées et sorties au jour avec la fréquentation maximale, toutes catégories de véhicules confondues

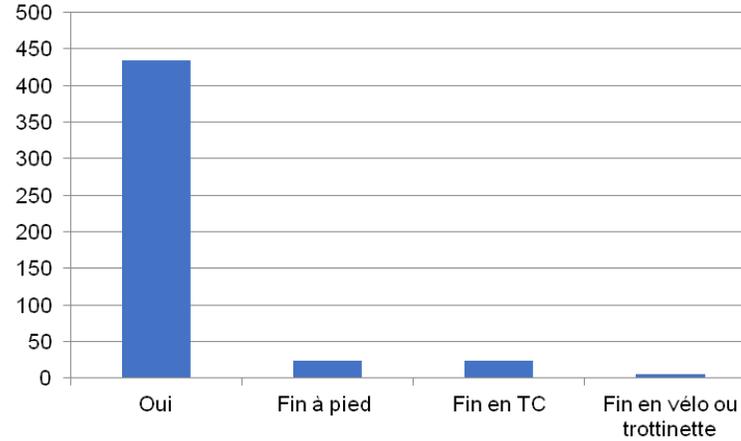


Exemple de rendu qualitatif

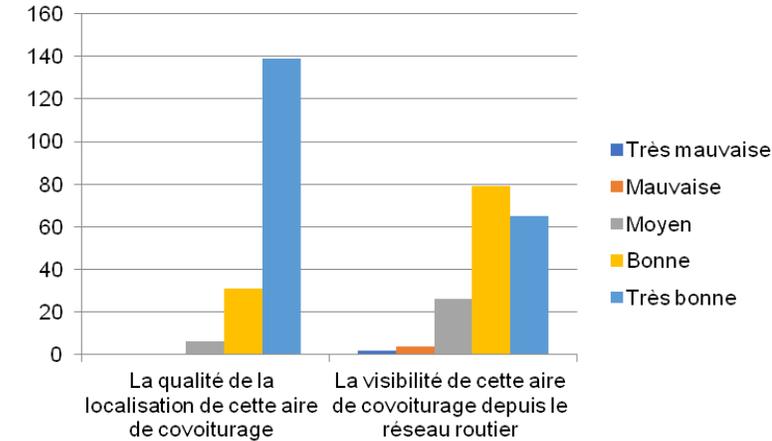
Répartition du nombre de personnes présentes dans les véhicules pour les **usagers du covoiturage** (n = 867)



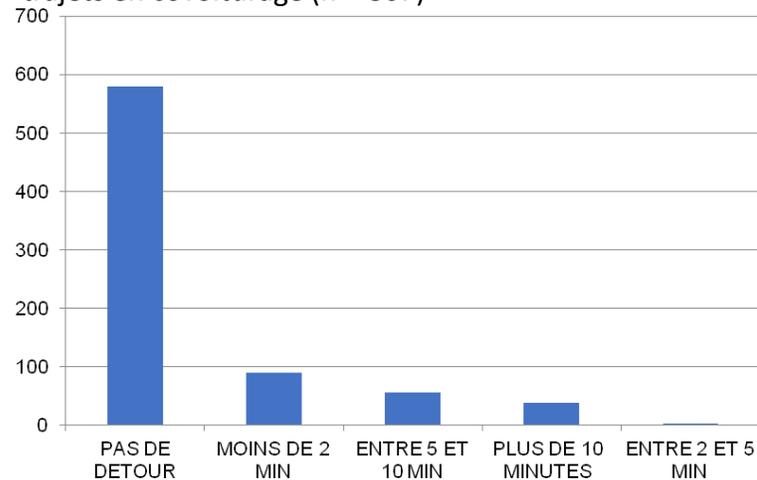
Usage de covoiturage comme mode de déplacement final (n = 486)



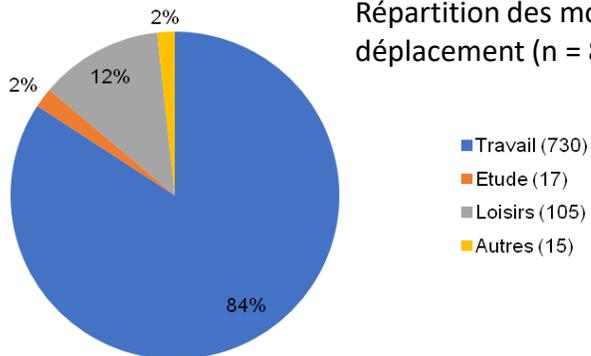
Avis sur la qualité des aires de covoiturage



Répartition des détours réalisés dans le cadre des trajets en covoiturage (n = 867)



Répartition des motifs de déplacement (n = 867)



Principale conclusion méthodologique et premiers enseignements à mi-parcours

Au niveau de la méthode:

- Un comptage quantitatif pertinent avant une enquête qualitative, pour évaluer le nombre d'enquêteurs nécessaires et les périodes de pertinences ;
- Des solutions de mesure présentant des prix très variable selon la configuration du site. Des choses pouvant être mis en place par les services voirie de collectivité ;
- Une enquête qualitative sans présence terrain qui n'a pas fonctionné : nécessité d'aller à la rencontre des usagers ;

Au niveau des premiers résultats

- Un usage des aires aujourd'hui majoritaire par des covoitureurs "informels" et pour du domicile-travail. Toutefois, un nombre non négligeable d'usage pour des motifs autres que le covoiturage ;
- L'ancienneté d'une aire, sa visibilité et son positionnement par rapport aux flux sont des facteurs de réussite importants.



En bonus : Un dossier complet sur les services de covoiturage publié en décembre 2024